

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 53

Artikel: Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle
Autor: Jeker, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE PAYS, 27^{me} année

Les guerres de Bourgogne ET l'Évêché de Bâle

(Suite)

Les Bernois et les Fribourgeois avaient dominé à tout le pays conquis un gouverneur en la personne de Rodolphe d'Erlach. Seules les villes de Morat, de Payerne, d'Yverdon, d'Orbe et de Les Clées avaient reçu des garnisons. Bientôt après Orbe et Les Clées furent évacuées et leurs châteaux livrés aux flammes ; par contre la garnison de Grandson fut augmentée. Sur ces entrefaites, les Valaisans s'étaient rendus maîtres du Bas-Valais.

Pendant que les Suisses faisaient leur promenade à travers le pays de Vaud, marquant leurs étapes par des actes de barbarie souverainement regrettables, l'évêque de Bâle apprenant les exploits du duc de Bourgogne en Lorraine, et s'attendant à le voir apparaître tout à coup à la frontière de ses Etats, s'inquiétait de plus en plus et manifestait ses craintes au maire et au conseil de Bienne en date du 11 et du 17 novembre.

Cependant avant de se mettre en campagne le duc de Bourgogne proposa ou consentit à ouvrir des négociations. Certains historiens disent que les Suisses entendant parler des préparatifs de leur ennemi, prirent peur et offrirent même au duc de rendre au comte de Romont tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Les historiens suisses le nient. Comines ajoute que le roi de France voulut s'entremettre pour arrêter le duc, et lui conseilla de laisser les Suisses en repos, de ne pas attaquer ce peuple aguerri et trop pauvre pour qu'il fût possible de s'enrichir de ses dépouilles. Quoiqu'il en soit, il y

eut des négociations entamées et une conférence à Neuchâtel le 26 novembre. Cette conférence demeura sans résultat parce que Charles réclamait l'Alsace et des dommages-intérêts et que les Suisses ne voulurent pas, d'un autre côté, conclure un traité de paix sans y comprendre le duc René de Lorraine.

Charles se décida à trancher la question par les armes : c'était du reste conforme à son naturel. Il quitta Nancy le 11 janvier avec l'intention de marcher contre Berne en passant par l'un des cols du Jura.

Connaissant les intentions du duc de Bourgogne, le comte de Romont et ses sujets vaudois relevèrent la tête et se rendirent en peu de temps maîtres de Romont, de Lausanne et d'Yverdon où les Suisses n'avaient laissé qu'une garnison trop faible. La ville d'Yverdon fut attaquée pendant la nuit du 12 au 13 janvier par 1500 hommes qui s'étaient mis d'accord avec les bourgeois. La garnison suisse forcée d'évacuer la ville, se retira dans le château auquel l'assaut fut donné, mais inutilement. La même nuit, Grandson fut aussi attaqué, mais le coup échoua grâce à la vigilance de la garnison. A cette nouvelle les Bernois s'empressèrent d'envoyer au secours de leurs compagnons qui occupaient le château d'Yverdon et la ville de Grandson un petit détachement auquel se joignirent 30 Biennois sous les ordres de Nicolas Schmied. En route, cette troupe apprit que l'ennemi s'était retiré ; elle s'avança néanmoins jusqu'à Yverdon pour renforcer la garnison.

Cependant Charles-le-Téméraire s'approchait avec une armée de 15 à 20.000 hommes. Des mouvements de troupes ennemies qui se firent à la frontière de la principauté de Neuchâtel engagèrent Berne à occuper le Val de Travers. Bienne et Neuveville furent priées de surveiller la bande de terre qui sépare le lac de Bienne de celui de Neuchâtel et d'y placer les gardes nécessaires. C'est pourquoi Bienne envoya à

Neuveville un membre du conseil, Hennemann Kobolt, avec 10 hommes, et la mission de renseigner immédiatement le conseil sur tous les événements. Dès le 2 février, l'avoyer et le conseil de Berne avisaient de l'approche de l'ennemi leurs confédérés réunis en diète à Zurich, leur demandaient des secours et les priaient de faire au plus vite leurs préparatifs militaires.

Charles de Bourgogne avait effectivement l'intention de pénétrer en Suisse en passant par le Val de Travers, mais apprenant par ses émissaires que le passage était occupé, il prit la route de Jougne où il arriva le 8 février. Il voulait s'emparer de Grandson, puis marcher contre Berne. Les bourgeois de Porrentruy et l'évêché de Bâle respiraient un peu ; l'ennemi avait laissé de côté leur territoire et avait pris une autre direction. Par contre l'inquiétude devenait d'autant plus grande à Berne qui renouvelait ses appels aux cantons, à ses alliés de Bâle et de Strasbourg ainsi qu'à l'évêque de Bâle. Par dépêche du 9 février, la ville de Bienne est priée d'expédier toutes ses forces à Morat le vendredi, 16 février. Le 14 février, l'évêque de Bâle écrit au maire et au conseil de Bienne qu'il a donné l'ordre au maire de Delémont d'envoyer 100 hommes bien équipés. De son côté, Berne mobilise toutes ses forces qui doivent se concentrer dans le chef-lieu, le 15 février.

Le 16 février, Nicolas de Scharnachthal, à la tête de 7130 hommes, partit pour Morat où il fut rejoint, le même jour, par 75 Biennois commandés par Pierre Gœuffi et bientôt après par les contingents de Fribourg et de Soleure. Pendant ce temps là les Bourguignons continuaient d'avancer ; le 13 février ils arrivaient à Orbe tandis que Berne donnait à la garnison d'Yverdon l'ordre d'évacuer la ville, de brûler le château et de se replier sur Grandson pour renforcer la garnison de cette petite cité. Le 19,

il disparut.

Le régiment arriva vers le soir. A l'entrée de la nuit, l'arrière-garde.

A la lueur des torches dont s'éclairait la marche, on distinguait dans les rangs un brancard porté par deux soldats.

— Quelqu'un des nôtres s'est donc blessé ? demanda Jean-Marie à l'un de ses collègues.

— Non, répondit le camarade, c'est une rencontre. Au croisement d'un chemin de traverse, nous y avons entendu des cris. Une cariole renversée, le cheval abattu, le conducteur, un tout jeune garçon, appelant au secours pour sa sœur malade, mourante, et que précisément il ramenait ici... Pour quiconque sait apprécier le soldat français, le reste se devine...

Sur le brancard, approchant en pleine lumière, Jean-Marie reconnut Melle de Drumette, pâle comme une morte, et près d'elle, debout,

— Ce n'est qu'un retard. Ils arriveront à leur tour, et bientôt !... Mais faites excuse... le devoir me réclame pour régler la halte.

Il s'éloignait. Claudine le retint, et, s'adressant à ses parents :

— Mon père, ma mère, leur dit-elle, c'est grâce à Jean-Marie que je vous suis rendue... Je demande, pour sa récompense, qu'il vous embrasse... et moi aussi.

Nous laissons à penser l'empressement du sergent.

— Pour alors, conclut-il en appuyant ses moustaches sur les joues rougissantes de la promise, qu'il avait si bravement gagnée, pour lors ce sera comme qui dirait le baiser des fiançailles... Plus tard le conjungo, quand la patrie, à son tour, sera hors de danger.

Et, non sans une larme de joyeux orgueil,

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 8

DRUMETTE

PAR
CHARLES DESLYS

On entra dans la ferme et, portes closes, des renseignements s'échangèrent, bientôt suivis de toutes sortes d'exclamations anxieuses...

— Que sont-ils devenus ?... Pauvres enfants ! les reverrons-nous jamais !

Jean-Marie Guéret, dissimulant sa propre inquiétude, s'efforça de les calmer, de les rassurer ;